



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 3

24 avril 2008

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DU 20 AVRIL

Section de vote	Nombre d'électeurs inscrits après révision	Nom des candidats		Nombre de bulletins de vote valides	Nombre de bulletins de vote rejetés
		STÉPHANE DUSABLON	LISE PETIT		
1	351	45	2	47	0
2	329	44	5	49	0
3	286	46	3	49	0
4	323	41	3	44	1
Anticipation		21	8	29	2
	1289	197	21	218	3

Résultat du décompte des votes

Nom des candidats	Nombre de votes
STÉPHANE DUSABLON	197
LISE PETIT	21
	218

Diane Laroche
Présidente d'élection

SOMMAIRE

<i>Élections municipales partielles</i>	page 1	<i>Société canadienne du cancer</i>	page 7
<i>Service d'urbanisme</i>	page 2	<i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	page 7
<i>Service de sécurité incendie</i>	page 3	<i>50^e anniversaire de prêtrise</i>	page 7
<i>Services publics :</i>		<i>Message de l'équipe pastorale</i>	page 8
<i>Collecte des déchets volumineux</i>	page 3	<i>Tel-Écoute</i>	page 8
<i>Service des loisirs et de la culture :</i>	page 4	<i>Alcoolique anonyme</i>	page 9
<i>Maison des jeunes</i>		<i>Carrefour jeunesse-emploi</i>	page 9
<i>Cours de tennis 2008</i>		<i>Maison de la famille de Lotbinière</i>	page 9
<i>Inscriptions au terrain de jeux 2008</i>		<i>ACEF : atelier trucs pour économiser</i>	page 10
<i>Festival des écrits de l'ombre</i>	page 5	<i>Cours d'autodéfense</i>	page 10
<i>Bureau d'accueil touristique</i>	page 6	<i>Championnat mondial de hockey 2008</i>	page 10
<i>Amis du marais : assemblée générale</i>	page 6	<i>Place aux jeunes</i>	page 11
<i>Société du patrimoine</i>	page 7	<i>Ateliers-conférences</i>	page 12

SERVICE D'URBANISME

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement visant à modifier l'article 20 du Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la Municipalité afin de permettre le déplacement d'une construction d'intérêt patrimonial sous certaines conditions.

Lors de la séance régulière tenue le 7 avril 2008, le conseil municipal a adopté un projet de règlement (résolution 2008-61) visant à modifier l'article 20 du Règlement 98-383 de la Municipalité sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce projet de règlement a principalement pour objets :

- de modifier l'article 20 du Règlement 98-383 de la Municipalité sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) concernant le déplacement d'une construction d'intérêt patrimonial;
- de favoriser la conservation et la mise en valeur du paysage architectural de Saint-Antoine-de-Tilly;
- de permettre le déplacement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial en respectant la trame bâtie traditionnelle (alignement, orientation, marges de recul des bâtiments patrimoniaux);
- de permettre le déplacement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial sans affecter négativement sa mise en valeur et l'environnement immédiat;
- de permettre le déplacement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial sans altérer ses caractéristiques architecturales, à l'exception de la fondation qui pourra faire l'objet de modification lorsque sa conservation sera impossible;

- de permettre le déplacement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial en tenant compte des marges de recul des bâtiments qui dominent dans le secteur;
- de permettre le déplacement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial sur le site originel (sur le même terrain) ou, exceptionnellement, de permettre son déplacement sur un autre terrain dans la mesure où le déplacement projeté répond aux critères d'évaluation énoncés précédemment.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le lundi 5 mai 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil municipal désigné par le maire, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Le projet de règlement intégral, l'inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial ainsi que le Plan de zonage de la Municipalité peuvent être consultés au bureau de la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec), du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Avis public donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 24 avril 2008.

Diane Laroche
Directrice générale

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

AVIS IMPORTANT

Nous avons été avisés par la compagnie VENMAR que certains modèles d'échangeur d'air à récupération de chaleur fabriqués entre 1991 et 2001 et entre octobre 2006 et août 2007 peuvent présenter un risque potentiel d'incendie.

Si vous possédez un tel type d'équipement, nous vous recommandons de le débrancher ou de l'éteindre et de vérifier avec le fabricant si votre appareil est touché par cet avis de sécurité.

Pour ce faire, communiquez avec VENMAR.

Internet : www.venmar.ca

Téléphone : 1-866-441-4645

Poste : Programme d'amélioration de la sécurité
550, boul. Lemire
Drummondville (Qc), J2C 7W9

Il est à noter que les échangeurs d'air peuvent avoir été vendus sous les marques suivantes :

VENMAR	FLAIR	VANEE
NUTONE	PAYNE	CARRIER
DAY & NIGHT	COMFORT MAX	YORK
WEATHERKING	BRYANT	RUUD
VENMAR AVS	SEARS	PROTECH
HEIL RHEEM	GUARDIAN BY BROAN	

PERMIS DE BRÛLAGE

En vertu du Règlement 99-400 de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, il est défendu d'allumer tout genre de feu dans tout bâtiment ou en plein air sur l'ensemble du territoire de la Municipalité, à l'exception des cas suivants :

- feux dans des appareils de cuisson en plein air, tels que foyers et barbecues;
- feu en plein air dans des contenants ou structures ininflammables (métal, brique, ciment, etc.) munis de pare-étincelles;
- feux de grève, lorsque ceinturés de pierres.

Pour tout autre type de feu, vous devez faire une demande de permis auprès du directeur du Service de sécurité incendie, **au 886-2441, poste 104.**

Il est à noter qu'un permis ne sera émis que si la requête est conforme à la réglementation en vigueur.

Les demandes seront traitées du lundi au jeudi inclusivement.

Pour tout feu, les règles élémentaires de civisme et de respect du voisinage sont de mise (proximité des voisins, heure, direction des vents, matières à brûler, etc.).

SERVICES PUBLICS

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Le mardi 20 mai 2008

Les déchets volumineux doivent être déposés au chemin la veille, séparément des autres déchets, le plus près possible de la rue ou de la route, disposés au sol et non dans une remorque. Conformément à la Loi de la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Déchets volumineux :



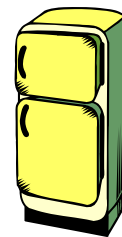
déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques, tels que meubles, cuisinières, piscines hors terre, accessoires électriques ou à gaz.

Ne seront pas recueillis :

carcasses d'automobiles, matériaux de construction ou de rénovation (fenêtres avec ou sans cadrage, morceaux de bois), liquide (peinture, gaz et autres) et pneus. Les branches cassées ou taillées ne sont pas considérées comme des déchets solides volumineux.

Dorénavant, depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les halocarbures récemment adopté par le gouvernement du Québec, nous ne pouvons plus faire la collecte des appareils contenant des gaz de refroidissement, tels que réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, thermopompes.

Vous pouvez joindre une compagnie de réfrigération certifiée pour enlever le gaz des appareils ci-dessus mentionnés. Lorsque ce sera fait, la compagnie apposera sur l'appareil une étiquette signée par le technicien et, à ce moment seulement, nous aurons la certitude que l'appareil peut être ramassé lors de la collecte des déchets volumineux.



Pour ce qui est des contenants de peinture, vous pouvez en disposer à la Quincaillerie Maurice Hamel & fils, de Sainte-Croix, ou à la Quincaillerie 2000, de Saint-Apollinaire.

Pour toute autre collecte de métal, vous pouvez joindre M. Carol Boucher de Lotbinière au (418) 796-2715. Il ramasse les carcasses d'automobile, de tracteurs, etc.



SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

MAISON DES JEUNES

Le Centre communautaire est à la recherche d'une personne à temps partiel pour combler le poste de moniteur à la maison des jeunes, à partir du vendredi 13 juin 2008.

Les candidats ou candidates devront avoir les qualités suivantes :

- ♦ sens de l'organisation;
- ♦ leadership;
- ♦ sens des responsabilités;
- ♦ bonne relation avec les jeunes;
- ♦ imagination;
- ♦ débrouillardise.

Salaire offert : 8 \$/heure

Heures de travail : vendredi 19 h à 24 h

Avoir 18 ans

Les personnes intéressées peuvent remettre leur curriculum vitae à l'attention de M. Guy Gagnon aux endroits suivants :

- à la mairie, 3870, chemin de Tilly, aux heures régulières d'ouverture
- au centre communautaire, 945, rue de l'Église, en mains propres avant le 23 mai.

COURS DE TENNIS 2008

Des cours de tennis seront offerts à partir du 7 juin à tous ceux et celles qui désirent apprendre à jouer ou à améliorer leur connaissance du tennis.

Deux sessions sont offertes :

- ♦ du 7 juin au 12 juillet;
- ♦ du 19 juillet au 23 août.



Âge : à partir de 7 ans
 Durée : 6 semaines
 Minimum : 4 personnes
 Lieu : terrains de tennis municipaux
 Quand : samedi de 10 h à 11 h 30
 Responsable : Éric Lafleur
 Coût : 135 \$ par personne

Inscriptions au centre communautaire avant le 31 mai, 17 h.

* en cas de pluie, l'activité est remise au lendemain, à la même heure.

INSCRIPTIONS AU TERRAIN DE JEUX 2008

QUAND : mardi 29 avril

LIEU : centre communautaire

HEURES : 18 h 30 à 20 h 30

La belle température et l'été sont synonymes pour les jeunes de vacances et de plaisir au terrain de jeux. Le Centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly invite les jeunes âgés de 5 à 12 ans à venir s'inscrire à l'édition 2008 de son terrain de jeux.

Une équipe d'animation dynamique et responsable attend vos jeunes. Chaque animateur et animatrice recevra une formation spécialisée donnée par l'ARLL, afin d'offrir le meilleur des terrains de jeux à vos jeunes.

Description du terrain de jeux

Durée : 25 juin au 15 août

Heures : 9 h à 16 h, 5 jours/semaine

Âge : 5 à 12 ans

Activités spéciales : une sortie par semaine et une fête finale

Service de garde disponible de 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Nouveau cette année

Possibilité d'inscrire votre enfant pour une journée par semaine, le mercredi, 10 \$ par jour par enfant, inscription en début d'été.

Tarification terrain de jeux (incluant toutes les sorties hebdomadaires)

1 enfant	190 \$
2 enfants	300 \$
3 enfants	350 \$
4 enfants	400 \$

Tarification service de garde

7 \$ par jour	
Spécial pour l'été :	190 \$/1 enfant
	300 \$/2 enfants
	350 \$/3 enfants
	400 \$/4 enfants

Guy Gagnon

Coordonnateur des loisirs Saint-Antoine-de-Tilly

945 de l'église, C.P. 69, G0S 2C0

Téléphone : 418-886-2726

Télécopieur : 418-886-2075

FESTIVAL DES ÉCRITS DE L'OMBRE

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Offre d'emplois d'été

Trois postes de préposé ou préposée au Bureau d'accueil touristique de Saint-Antoine-de-Tilly

Tâches : offrir un service d'information de qualité aux visiteurs et visiteuses afin de répondre adéquatement à leur besoins. Accueillir les visiteurs et les renseigner sur les attraits et services touristiques. Faire la promotion des entreprises touristiques de la région. Inciter les visiteurs à prolonger leur séjour dans la région en leur proposant des activités, des lieux d'hébergement, etc.

La personne attirée à ce poste aura la responsabilité quotidienne du Bureau d'accueil touristique situé à Saint-Antoine-de-Tilly. Elle devra tenir des statistiques sur l'achalandage, maintenir l'inventaire des documents touristiques et la propreté des lieux ainsi qu'effectuer d'autres tâches connexes, tels appels aux entreprises, préparation de documents, préparation d'événement, accueil de groupes.

Exigences :

- avoir été aux études au printemps 2008 et retourner aux études en septembre 2008;
- posséder une bonne connaissance de l'anglais;
- avoir une formation en secourisme constitue un atout;
- avoir une formation en tourisme et des connaissances de la région de Lotbinière constitue un atout;
- être débrouillard, ponctuel et sociable;
- avoir le sens des responsabilités et faire preuve d'entregent.

Pour soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 avril à :

Chantal Dubois
Agente de développement touristique
Office de tourisme de Lotbinière
Télécopieur : (418) 926-3733
ou chantal.dubois@cldlotbiniere.qc.ca

FAITES VITE

AVANT LE 25 AVRIL

AMIS DU MARAIS

Assemblée générale des Amis du marais

Les Amis du marais invitent toute la population de Saint-Antoine-de-Tilly à leur assemblée générale annuelle

**Assemblée générale annuelle
des Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly,
du 24 avril 2008, à 19 h 30,
au centre communautaire**

Ordre du jour

1. Ouverture et mot de bienvenue de la présidente d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2007
4. Rapport des activités 2007
5. Rapport financier 2007
6. Plan d'action 2008
7. Élections
 - a) Choix d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un ou d'une secrétaire d'élections
 - b) Élections : trois membres du conseil d'administration sont en élection :
Léo Labrecque
Paul Brunet
Jocelyne Gagnon
8. Questions et suggestions de l'assemblée
9. Sujets libres
10. Levée de l'assemblée

*Louise Bernier, présidente
avril 2008*



SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

Nous sommes heureux de vous annoncer que les généalogies des familles souches sont prêtes et que nous pourrons vous les offrir sous peu.

Parmi les projets que nous aimerions réaliser en 2008, il y a l'histoire de quelques maisons ancestrales présentée par leur propriétaire. Nous vous en reparlerons plus tard.

Le printemps est pour plusieurs l'occasion de passer en revue le contenu des armoires et tiroirs. Nous sommes toujours intéressés à recevoir des objets, photographies et autres documents que vous ne voulez plus conserver. Ce sont des choses qui peuvent avoir une grande valeur pour un organisme de conservation comme le nôtre. Nous pouvons également faire des photocopies et vous remettre vos originaux. L'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly est entre vos mains.

Il y a quelque temps, nous avons eu le plaisir d'acquérir de M. Jules Beaudet des documents et objets importants relatifs au moulin à farine de son père (factures, contrats, correspondance, photographies, meule à concasser, etc.). Un autre donateur nous a remis des documents précieux de l'étude du notaire Lefebvre (1847). Ce sont des exemples de choses que la société du Patrimoine veut conserver pour les générations futures.

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Notre but est toujours le même : mise en valeur et conservation de notre patrimoine.

Lise Linteau, secrétaire
886-2960

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Les Journées de la jonquille

Les points d'accueil étaient à l'Épicerie Saint-Antoine et au Dépanneur G.E.M. Grâce à la générosité des donateurs et donatrices et au dévouement des bénévoles, nous avons remis à la Société canadienne du cancer un montant de **361,64 \$** pour la recherche.

Merci à tous et à toutes.

Lucie B. Garneau
Bénévole responsable



FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Orgue

Les travaux de restauration de l'orgue vont bon train et devraient se terminer vers la fin du mois. L'entrepreneur a démonté l'orgue et les pièces qui ont besoin de remise à neuf sont présentement à son atelier. L'orgue étant démonté, nous en profitons pour faire l'entretien (nettoyage et peinture) de l'espace situé à l'arrière, cet espace n'étant pas accessible normalement.

CVA

La campagne financière annuelle de la Fabrique aura lieu du 5 au 20 mai 2008. Cette année, l'objectif a été fixé à 70 000 \$. Le montant de la contribution de chacun est facultatif, cependant, à titre de guide, une contribution de 150 \$ par adulte est suggérée. Comme l'an dernier, la sollicitation sera faite par la poste à la fin d'avril.

La CVA a remplacé les collectes dominicales et la dîme, devenant ainsi la principale source de revenus de la Fabrique. Notre église, qui est classée monument historique et qui contribue beaucoup à faire de Saint-Antoine-de-Tilly l'un des plus beaux villages du Québec, doit être gardée belle et en bon état. Pour ce faire, nous avons besoin de la contribution de tous les citoyens et citoyennes.

Régis Lemay
Marguiller

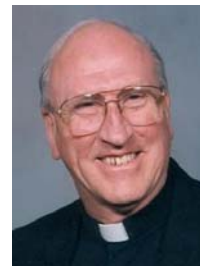
50^e ANNIVERSAIRE DE PRÊTRISE DE PIERRE AUBIN, msc

Pour souligner cette occasion, Pierre célébrera une messe à l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, le dimanche 8 juin 2008 à 11 h.

Après la cérémonie religieuse, la famille Aubin sera heureuse de vous accueillir et de vous offrir un buffet au centre communautaire, 945, rue de l'Église, à Saint-Antoine-de-Tilly.

Si vous désirez vous joindre à la famille Aubin, vous êtes invités à confirmer votre présence avant le 1^{er} mai par courrier ou par Internet.

Lucette Aubin
10 809, rue Waverly
Montréal, Qc, H3L 2W7
lucetteaubin@hotmail.com



MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

LE PARRAIN ET LA MARRAINE

Cette responsabilité s'enracine dans une longue tradition. Dès le 1^{er} siècle, la personne aspirant au baptême était présentée par un témoin qui garantissait le sérieux de sa démarche et répondait de la foi du baptisé.

En 2008, pour être parrain ou marraine, il faut avoir 16 ans accomplis, être de foi catholique, avoir complété son initiation chrétienne, c'est-à-dire avoir été confirmé et avoir fait sa première communion. Ce qui est souhaitable, c'est qu'il y ait un parrain et une marraine. Il est possible de n'avoir qu'un parrain ou qu'une marraine. **Donc, on ne peut avoir deux parrains ou deux marraines.**

Dorénavant, on exigera un baptistaire (photocopie acceptée) pour les parrains et marraines nés après le 1^{er} janvier 1970. Ce document nous permettra de vérifier si les personnes choisies ont reçu les sacrements du Baptême et de la Confirmation.

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DE LA FIN DE SEMAINE DES 21 ET 22 JUIN 2008

La messe de clôture du 49^e Congrès eucharistique international, se déroulera **le dimanche 22 juin à 11 h**, sur la « Grande Plaine » située face au Musée national des beaux-arts du Québec. Nous souhaitons que le plus grand nombre de paroissiens et paroissiennes puissent participer à cette Eucharistie où seront rassemblés des catholiques de la terre entière pour célébrer leur foi commune.

Nous ne voulons pas oublier les fidèles qui ne viendront pas à Québec, afin qu'ils puissent eux aussi célébrer l'Eucharistie, en union de pensée et de cœur avec les personnes rassemblées à Québec. Vos pasteurs participeront à cette célébration, cependant on pourra compter sur la collaboration de l'abbé Marcel Dion qui célébrera à trois endroits : **samedi 16 h** à Saint-Apollinaire, **19 h 30** à Sainte-Agathe et **dimanche 9 h** à Saint-Gilles.

L'abbé Dion se rend disponible pour présider des funérailles du lundi 16 au samedi 21 juin. Il y aura des célébrations de la Parole en lieu et place des messes habituelles.

TRANSPORT EN AUTOBUS POUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Pour vous rendre à la célébration d'ouverture du Congrès **le 15 juin à 16 h**, au Colisée, ou pour la célébration de clôture le 22 juin à 11 h, nous vous offrons la possibilité de voyager par autobus, et cela à un prix intéressant (de 8 \$ à 10 \$).

Le 15 juin, départ de l'église Saint-Agapit à 13 h et de l'église Saint-Apollinaire à 13 h 15.

Le 22 juin, départ de l'église Saint-Agapit à 7 h et de l'église Saint-Apollinaire à 7 h 15.

Pour réserver une place, svp communiquez avec votre presbytère aux numéros suivants.

Saint-Agapit et Saint-Octave-de-Dosquet au **888-3831**;
Sainte-Agathe au **599-2691**;

Saint-Antoine-de-Tilly au **886-2513**;

Saint-Apollinaire au **881-3943**;

Saint-Gilles au **888-4953**.

TEL-ÉCOUTE

Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler?

L'isolement, c'est une souffrance muette dans notre société de performance. Par l'écoute active, les bénévoles de Tel-Écoute amènent la personne à prendre conscience de son potentiel, de ses forces et à explorer des pistes de solutions qu'elle trouvera par elle-même.

Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.

En effet, les bénévoles de Tel-Écoute du Littoral vous offre une oreille attentive.

Du lundi au vendredi, de 18 h à 4 h du matin.

Les samedis et dimanches, de midi à 4 h du matin.

Parce qu'une souffrance exprimée est une souffrance qui commence à guérir...

Appelez-nous... on vous écoute!

TEL-ÉCOUTE,

sans frais : 728-4445



ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

ALCOOLIQUE ANONYME

Les Alcooliques anonymes sont une association mondiale d'hommes et de femmes qui s'aident les uns les autres à demeurer abstinents.

Si vous voulez boire, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre.

Appelez les Alcooliques anonymes

835-1631

service d'écoute téléphonique
site internet www.aa-quebec.org/region89



Le CJEL a comme mission d'offrir des services favorisant l'intégration sociale et économique des 16-35 ans.

offre-toi une vie professionnelle en couleurs

- évaluation de tes besoins
- bilan de compétences
- informations scolaires et professionnelles
- validation d'un projet de carrière
- planification professionnelle
- réseautage
- recherche d'emploi
-

Sophie Langlois
Conseillère
d'orientation

cjelco@globetrotter.net

1159, rue Principale, bureau 101, Saint-Agapit
888-8855 ou 990-3131

Mylène Lavoie
Conseillère
d'orientation

cjelce@globetrotter.net

services gratuits



POUR VOUS CHERS PARENTS

Chaque mois, dans le journal *Tour de Lotbinière*, une page vous est destinée.

Vous y trouverez réflexions, invitations, témoignages... Vous aimez? Faites part de vos commentaires à gilfran@globetrotter.net ou téléphonez au 881-3486.

RECONNAISSANCE GRANDS-PARENTS

Une page à chaque mois dans *Tour de Lotbinière* pour informer les grands-parents et leur exprimer affection et reconnaissance.

Le 12 mai, les personnes qui visitent les grands-parents dans les résidences de leur municipalité sont invitées à la Maison de la famille, de 9 h 30 à 11 h 30. Après l'échange, un repas sera servi et c'est gratuit... Vous êtes intéressé à venir?

SVP, téléphonez à Monique au 888-4224.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES (12-18 MAI)

Dans toutes les municipalités, les écoles, les centres de Petite enfance et les garderies en milieu familial, il y aura des activités pour souligner « la fierté d'être parent ».

Mercredi 14 mai : ce sera le « soir pas de devoir, pas de réunion » pour favoriser des activités « en famille ». Les jeunes disent qu'ils aiment faire des activités avec leurs parents.

Dimanche 18 mai : brunch familial, de 11 h à 12 h. Les familles avec leurs grands-parents sont invitées à partager un repas bien simple à la Maison de la famille... C'est une invitation et c'est gratuit.

Votre conseil municipal prépare une consultation pour connaître les besoins des familles à Saint-Antoine. Une première rencontre aura lieu le **12 mai** à 13 h.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON DE LA FAMILLE

Invitation à l'assemblée générale de la Maison au 81, rue Rousseau, dimanche, **18 mai** à 12 h 30.

« Chaque fois qu'on prend soin des parents, c'est bon pour les enfants ».



Atelier « Trucs pour économiser » de l'ACEF Rive-Sud

Vous désirez maximiser votre revenu? Vous aimeriez avoir des trucs pour économiser dans l'épicerie, le chauffage et l'essence? Vous aimeriez mieux connaître la Loi sur l'étiquetage des aliments et les pratiques commerciales?

L'atelier « Trucs pour économiser », donné en une soirée, vous donnera divers conseils afin d'épargner et de mieux connaître vos droits de consommateurs.

Les participants et participantes doivent s'inscrire à l'avance

Atelier : trucs pour économiser (1 soir)

Date : le mardi 15 avril

Heure : 19 h

Lieu : 33, rue Carrier Lévis

Coût : gratuit!

Inscription : ACEF Rive-Sud de Québec
(418) 835-6633 ou sans frais 1 877-835-6633

COURS D'AUTODÉFENSE

Pour adolescentes (6^e année, secondaire I et II)

Prendre ce cours c'est :

- * **s'affirmer et développer une plus grande confiance en soi;**
- * **pratiquer des techniques physiques et verbales simples et efficaces;**
- * **s'encourager à riposter lors de harcèlements, de taxage ou d'agressions.**



QUAND : le samedi 10 mai 2008 de 9 h à 16 h
À la salle municipale de Saint-Édouard
Apportez votre lunch
Inscris-toi avant le 5 mai au 728-4402 ou 728-3429

L'activité est offerte par :



Club Optimiste de
Saint-Édouard-de-Lotbinière



Centre-Femmes
LOTBINIÈRE

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY 2008

Le Service des loisirs de la Municipalité d'Issoudun organise une sortie à l'occasion du Championnat mondial de hockey 2008.

Vous aimeriez voir à l'oeuvre des joueurs de la LNH? Nous vous en offrons la possibilité à l'occasion du match :

**RUSSIE
contre
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Quand

Dimanche 4 mai 2008, 13 h

Où

Colisée Pepsi de Québec

Départ

11 h, au centre communautaire d'Issoudun

Coût

50 \$

(comprend billet mezzanine, transport et stationnement)

Date limite d'inscription

Vendredi 25 avril

Paiement

Chèque à l'ordre de « Municipalité d'Issoudun » à envoyer à :

Loïc Lance, coordonnateur des loisirs
268, rue Principale
Issoudun, Qc
G0S 1L0

Vous pouvez aussi réserver vos places en téléphonant au (418) 728-5191. Laissez vos coordonnées (nom et numéro de téléphone) ainsi que le nombre de places désiré.





Place aux jeunes

Place aux jeunes Lotbinière, édition 2008 : un accueil aux airs de grande séduction

Place aux jeunes Lotbinière en est à sa 14^e édition. Au fil des années, plusieurs participants et participantes ont marché sur les terres de notre belle MRC. L'édition 2008 est terminée, le dernier de trois séjours a eu lieu les 28 et 29 mars. Une édition marquée par la participation de **11 jeunes** âgés de 18 et 35 ans provenant de Drummondville, Montréal, Lévis, en plus de quelques nouveaux résidants de Lotbinière.

En effet, je dis quelques résidants car, depuis les dernières années, certains critères ont changé. Sur une possibilité de 15 personnes, nous pouvons en avoir un maximum de 5 déjà établies sur le territoire de la MRC, et ce, depuis moins d'un an. De plus, comme vous le savez, le marché de l'emploi va bon train! Les chercheurs et chercheuses d'emploi ne vivent pas les mêmes situations que ceux et celles d'il y a quelques années. Ils « magasinent » leur emploi. Que ce soit par eux-mêmes ou par l'entremise de projets comme Place aux jeunes. Le besoin d'employés qualifiés se fait sentir dans toutes les régions du Québec.

C'est d'ailleurs dans un souci d'améliorer ses activités afin de mieux répondre à la réalité des chercheurs d'emploi que Place aux jeunes Québec (PAJQ) est en pleine planification stratégique 2007-2010. Pour ce faire, PAJQ fait une consultation auprès des 70 Place aux jeunes du Québec. Chaque année dans Lotbinière, Place aux jeunes veut se surpasser. On peut dire que la grande séduction 2008 a fait son chemin... les participants ont découvert une MRC et ont été charmés :

« J'ai eu un coup de foudre pour cette région que je ne connaissais pas et qui mérite d'être connue! »

« C'était avec des gens passionnés qui aiment ce qu'ils font et leur région. »

« Ce fut une fin de semaine très ressourçante. La rencontre avec les entrepreneurs et les élus... parce qu'ils sont passionnés et m'ont donnée le goût de me réaliser. »

C'est aussi ça Place aux jeunes Lotbinière!

Judith Riopel
Agente de migration PAJ/Desjardins
418 888-8855
cjelmigration@globetrotter.net

Résumé des séjours exploratoires 2008

Vendredi, 22 février

- ♦ Présentation de l'agente de migration et des participants et participantes
- ♦ Informations générales concernant Place aux jeunes Lotbinière et les séjours
- ♦ Présentation sur l'importance de l'implication dans son milieu : Annie Thériault, mairesse d'Issoudun
- ♦ Présentation de la MRC de Lotbinière et de l'Office du tourisme
- ♦ Goûter de produits du terroir

Coucher sur place (Maison Annick, Sainte-Croix)

Samedi, 23 février

- ♦ Déjeuner-causerie avec la propriétaire du Magasin général écologique de Sainte-Croix
- ♦ Présentation des organismes communautaires – par la Corporation de développement communautaire de Lotbinière
- ♦ Visite de Cercueils Concept Inc.
- ♦ Arrêt Glissades de Lotbinière
- ♦ Dîner-causerie avec M. Maurice Sénécal, préfet de la MRC, et Mme Isabelle Paré, conseillère et résidente de Lotbinière
- ♦ Rencontre de Mme Hélène Leclerc au Domaine Joly de Lotbinière
- ♦ Rencontre avec Mme Charlotte Reason à La Charloise

Vendredi, 14 mars

- ♦ Table ronde sur l'entrepreneuriat avec plusieurs intervenants du milieu et des entrepreneurs : Desjardins
- ♦ Cours de lancement en entreprises, SADC, CLD, CJEL, Recyclage L.C. et La Maison de Blanche et Zéphirin

Samedi, 15 mars

- ♦ Journée régionale avec les Place aux jeunes de Chaudière-Appalaches (réseautage) à Montmagny

Vendredi, 28 mars

- ♦ Conférence sur le leadership, conférencier Paul Rousseau

Samedi, 29 mars

- ♦ Rendez-vous de l'emploi de Lotbinière, édition 2008
- ♦ Visite de la ferme Jersbi
- ♦ Visite du Mont Radar – Écovillage
- ♦ Visite des Ruches DJF et rencontre avec Raphaël Vacher des Miels Raphaël

ATELIERS-CONFÉRENCES

À la conquête de l'Ouest canadien

Conférence gratuite pour venir en aide aux futurs globe-trotters

Vous rêvez d'aventure? Vous aimeriez travailler dans l'Ouest canadien? C'est mercredi, le 14 mai à 18 h 30 à la Salle des Lions de Saint-Apollinaire que se tiendra la conférence « À la conquête de l'Ouest canadien ».

C'est connu, de plus en plus de jeunes Québécois et Québécoises partent chaque année vers l'Ouest canadien sur la route de l'aventure en quête de découvertes, de travail et dans le but d'apprendre l'anglais. Si certains osent empoigner leur sac à dos, la majorité d'entre eux ne le feront malheureusement pas. Le manque de connaissances, de planification et, par conséquence, de motivation sont les principales causes qui empêchent ces jeunes de réaliser leur rêve.

Plusieurs jeunes ont tendance à prendre des décisions de manière impulsive et quittent rapidement le Québec avec l'espoir de se trouver un boulot, de se refaire une vie ou de trouver le bonheur ailleurs. Ce n'est pas surprenant qu'un bon nombre d'entre eux reviennent après quelques jours seulement complètement désillusionnés. Ils n'étaient tout simplement pas préparés à affronter les différents obstacles, tels que le manque de budget, les recherches d'emplois infructueuses ou, tout simplement, le sentiment de solitude.

Lors de cette rencontre d'une durée approximative de trois heures, les participants et participantes recevront de précieux conseils sur les différents emplois. Des opportunités de travail, telles que la plantation d'arbres, la cueillette de fruits dans la vallée de l'Okanagan, l'hôtellerie et la restauration, la construction, le domaine pétrolier et le travail en camp.

Les futurs globe-trotters pourront rencontrer une ressource spécialisée : M. Patrick Nadeau. Les jeunes pourront facilement s'identifier à cet aventurier thetfordois qui, à 18 ans, a commencé par un rêve, celui de parcourir la planète. Ils pourront également profiter de ses expériences de travail en plus de se tremper dans ses aventures qui l'ont mené à travers les cinq continents, et ce, pendant quatre ans.

Pour plus d'information et pour inscription à l'évènement, veuillez joindre le **Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière au (418) 888-8855 ou 990-3131**.
Date limite d'inscription : mercredi 7 mai.

Frédéric Desjardins, agent de développement
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
1159, rue Principale, bureau 101
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

Téléphone : (418) 888-8855 Sans frais : 990-3131
Télécopieur : (418) 888-8865
www.cjelotbiniere.qc.ca

Les Ateliers-conférences Travel Tricks
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac
Courriel : traveltricks@sympatico.ca
Site Web : www.quebecautourdumonde.com
Tél. : (418) 335-0802



Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

**le lundi 5 mai 2008
à 20 h**

au centre communautaire
945, rue de l'Église

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 22 mai 2008
Date de tombée des articles : 15 mai 2008
Coordination et rédaction : Lucie Brunet

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

*de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h
du lundi au vendredi*